

## Affaire Cahuzac: les non-réponses du ministre

13 décembre 2012 | Par [François Bonnet](#)

Le *spin doctor* Stéphane Fouks et son équipe de communicants de Havas Worldwide/EuroRSCG ont-ils une fois de plus foncé tête baissée dans le mur ? Appelés à la rescousse du ministre du budget dès la veille de la publication de [notre premier article](#) sur le compte suisse non déclaré de Jérôme Cahuzac, la bruyante communication de crise qu'ils ont aussitôt déployée est en train de se retourner contre les intérêts mêmes du ministre.

Informé dès le lundi 3 décembre, lorsque Mediapart envoyait par mail cinq questions ([à lire ici](#)) au ministre du budget en lui demandant également un rendez-vous, Stéphane Fouks allait organiser la riposte. Mais depuis, les démentis répétés et virulents de Jérôme Cahuzac l'ont conduit à faire des déclarations, orales ou écrites, qui ouvrent la porte à de nouvelles interrogations. Surtout, elles ne répondent en rien aux différents faits que nous avons produits sur son compte suisse, sur son gestionnaire de fortune, sur ses affaires. Dix jours après nos premières révélations, la ligne de défense du ministre apparaît imprécise et floue, quand elle ne met pas en évidence quelques dangereuses contradictions.

À ce stade, les interrogations, les invraisemblances et les silences du ministre se concentrent sur cinq points.

### 1. L'alerte de l'administration fiscale en 2008

Lors de notre rencontre mardi 4 décembre au matin, avant publication de notre premier article, M. Cahuzac avait nié catégoriquement l'existence de tout rapport ou note alertant l'administration fiscale de son cas. Le lendemain matin, interrogé sur RTL, il devait pourtant reconnaître qu'un rapport rédigé en 2008 par l'agent du fisc Rémy Garnier existait bel et bien. Il en fournissait même une copie au journaliste Jean-Michel Apathie, puis s'employait avec vigueur à lui dénier toute crédibilité, insistant sur la personnalité de son auteur et sur les erreurs factuelles contenues dans ce rapport.

Depuis, les multiples déclarations faites par Rémy Garnier permettent de faire la part des choses. L'agent du fisc a toujours expliqué avec constance que ses recherches n'avaient pas permis de « confirmer ou d'infirmier » l'existence d'un compte suisse que lui avaient signalé « plusieurs sources extérieures à l'administration fiscale ». De même, il a reconnu que des erreurs sur le patrimoine de l'actuel ministre avaient été commises faute de moyens d'enquête. Mais l'agent du fisc a par ailleurs souligné un autre passage de son rapport qui fait état d'« anomalies » dans les déclarations fiscales de M. Cahuzac.

« Dans le dossier fiscal de Jérôme Cahuzac, j'ai noté des anomalies apparentes et chiffrées, a-t-il expliqué [dans Le Parisien](#). Des revenus omis. Une déduction fiscale d'un montant important puisque, même si cela ne représentait pas grand-chose pour quelqu'un comme Cahuzac, elle représentait le salaire annuel d'un ouvrier. Il manquait aussi des justificatifs. Je ne comprends pas que le fisc ne demande rien à un tel contribuable sous prétexte qu'il est député. »

Pourquoi sa demande d'enquête sur la situation fiscale de M. Cahuzac a-t-elle été rejetée ? Pourquoi cette demande a-t-elle entraîné une « placardisation » de l'agent suivie d'années de conflit dont la conclusion a été la révocation de Rémy Garnier, révocation signée en 2008 par Éric Woerth, alors ministre du budget, mais finalement cassée. Pourquoi Éric Woerth a-t-il été l'un des premiers à soutenir M. Cahuzac ?

L'entreprise de démolition en règle de M. Garnier et de son rapport a donc partiellement échoué. Ses interrogations restent plus que légitimes et nécessitent des réponses. De plus, deux nouveaux fronts se sont ouverts pour le ministre : celui de la sincérité de ses déclarations fiscales ; celui de ses relations avec Éric Woerth.

### 2. L'enregistrement de la conversation de 2000

Le deuxième point qui fragilise la défense du ministre est son absence de démenti clair quant à l'enregistrement que nous avons mis en ligne d'une conversation de M. Cahuzac, fin 2000, dans laquelle il reconnaît l'existence d'un compte à l'UBS et s'inquiète des possibilités de fermeture de ce compte à Genève. Nous avons expliqué que nous nous sommes assurés de l'authenticité de cet enregistrement et du fait qu'il s'agit bien d'une conversation entre Jérôme Cahuzac et son chargé d'affaires ([notre article ici](#)).

Or l'actuel ministre n'a à ce jour produit aucun démenti explicite portant sur cet enregistrement, son authenticité, les interlocuteurs de la conversation et son contenu. Il a seulement répliqué par communiqué qu'« aucun des prétendus éléments matériels dont Mediapart croit disposer ne sont convaincants, ne m'impressionnent ni ne peuvent ébranler ma détermination ». Or ces éléments sont évidemment probants pour quiconque prend soin d'écouter attentivement cet enregistrement, certes de qualité médiocre. Nous disposons

par ailleurs de plusieurs informations sur les circonstances dans lesquelles il a été réalisé et la personne qui le détient.

M. Cahuzac ne connaissait pas l'existence d'un tel enregistrement, c'est du moins ce qu'il a expliqué le 5 décembre sur RTL, peu avant que nous le mettions en ligne. Son incapacité, aujourd'hui, à le démentir le place dans une position délicate.

### 3. Le déplacement à Genève début 2010

Interrogé le 3 décembre, veille de la publication de notre premier article, M. Cahuzac avait implicitement démenti un déplacement à Genève au tout début de l'année 2010 pour, selon notre enquête, procéder à la fermeture du compte UBS. « *Pas davantage qu'à Turin, Milan ou New York* », nous avait-il alors répondu, refusant d'être plus précis malgré nos relances.

Le 5 décembre, toujours sur RTL, le ministre change d'avis. « *Etiez-vous à Genève début janvier 2010 ?* » lui demande Jean-Michel Apathie. « *J'ai effectué un déplacement, d'ailleurs Mediapart qualifie ce déplacement de discret, il est tellement discret que j'ai dû prendre le billet par le service des transports de l'Assemblée nationale...* » Et d'affirmer à deux reprises : « *Je suis en train de regarder précisément ce qu'il en fut pour les dates* » ; « *Je regarderai précisément ce qu'il en est des dates.* »

Depuis, M. Cahuzac n'a pas été en mesure de rendre public ce billet pris par les services de l'Assemblée, pas plus que de préciser la date de ce déplacement.

L'actuel ministre a ensuite expliqué les raisons de ce voyage, rencontrer « *des informateurs, qui me transmettaient des informations de nature fiscales, et qui me paraissaient plus ou moins sérieux pour voir ce qu'il en était* ». Une telle motivation apparaît pour le moins étrange ou invraisemblable. M. Cahuzac n'était pas encore à cette date président de la commission des finances de l'Assemblée et aucune mission spécifique de parlementaires n'était alors engagée susceptible de le conduire à Genève. Une telle démarche isolée d'un député français laisse sceptique en Suisse. Interrogé par [nos confrères du Temps](#), Michel Dérobert, secrétaire général de l'Association des banquiers privés suisses, s'interroge : « *Je ne sais pas quelle était la nature de ce déplacement. Mais je pars de l'idée qu'il n'était pas en service commandé. Si c'était le cas, il aurait dû le dire.* »

Nos informations sur ce voyage à Genève, de nature privée, et sa raison, la fermeture du compte UBS, ne sont donc pas démenties.

### 4. Le chargé d'affaires de M. Cahuzac

Dans une enquête du 11 décembre ([à lire ici](#)), nous avons expliqué comment Jérôme Cahuzac a travaillé de longues années avec un chargé d'affaires ou un gestionnaire de fortune, Hervé Dreyfus. D'après nos sources, c'est d'ailleurs avec lui que discute Jérôme Cahuzac, fin 2000, dans l'enregistrement que nous avons mis en ligne. Hervé Dreyfus a créé plusieurs sociétés, dont Hervé Dreyfus Finance avec le soutien d'un influent financier suisse, Dominique Reyl. Il est aussi l'un des administrateurs et associés du groupe Raymond James Asset management international.

Dans son édition de jeudi, le quotidien suisse [Le Temps](#) ajoute quelques précisions. La première est que Hervé Dreyfus et Dominique Ryel sont demi-frères et donc bien plus que seulement associés. La deuxième est que le gestionnaire de fortune de M. Cahuzac est « *un homme de réseaux, proche de Nicolas Sarkozy et de son ex-épouse Cécilia* ». Nous avons écrit que Jérôme Cahuzac l'avait rencontré par l'intermédiaire de son frère, Antoine Cahuzac.

Dans notre enquête du 11 décembre, nous expliquions également les différentes affaires de Jérôme Cahuzac qui lui ont permis de faire fortune très rapidement après avoir quitté en 1991 le cabinet du ministre de la santé Claude Evin : d'un côté, la clinique Cahuzac, lancée avec sa femme en 1991 ; de l'autre, un cabinet de consultant, Cahuzac Conseil, ouvert en 1993, grâce auquel il a pu faire fructifier ses liens avec l'industrie pharmaceutique.

Ni Hervé Dreyfus ni l'actuel ministre du budget n'ont jugé bon de commenter ces différentes informations. Ils n'ont pas répondu à nos appels et aucun communiqué de l'un ou de l'autre n'est venu contredire ou démentir cette enquête après sa parution. Pourtant, le 5 décembre, toujours sur RTL, M. Cahuzac interrogé sur une éventuelle discussion avec un chargé d'affaires, avait fait cette réponse : « *À aucun moment je n'ai eu à rencontrer des gens comme cela* ».

### 5. Questions sur un appartement acquis en 1994

Dernier point sur lequel le ministre n'a pas donné les éclaircissements qu'il avait pourtant lui-même annoncés : les conditions d'acquisition en 1994 d'un luxueux appartement de 6,2 millions de francs, avenue de Breteuil à Paris.

Dans nos précédents articles, nous avons publié l'acte notarié d'achat de cet appartement, daté du 28 octobre 1994, selon lequel Jérôme Cahuzac a versé quatre millions de francs (600 000 euros) « de ses deniers personnels », un tiers seulement du financement étant assuré par un prêt bancaire. « Rien ne permet aujourd'hui de dire si l'argent provient du compte suisse, mais la question semble avoir effleuré l'esprit de l'inspecteur du fisc à qui il n'a pas été possible de vérifier ses soupçons en 2008 », ajoutons-nous.

J'invite donc les lecteurs de ce blog à consulter ci-après le plan de financement de l'appartement acquis en 1994.

Jérôme Cahuzac

### Le financement d'un appartement familial acquis en 1994

Mon notaire m'a transmis les éléments suivants auxquels l'administration a tout à fait accès.

L'acte d'achat intégral est en cours d'anonymisation et sera publié d'ici quelques heures

Plan de financement de l'appartement		FF	€	
Coût		6 200 000	945 184	
Financement	Prêt bancaire	2 200 000	335 388	Prêt bancaire accordé par la banque BNP Paribas en date du 24 octobre 1994
	Prêt personnel parents de Monsieur	1 500 000	228 674	enregistré à Paris devant notaires le 21 novembre 1994 Bordereau N° 629 case 6
	Rempli de fonds propre de Madame	570 000	86 896	vente d'un bien propre de Madame du 11 octobre 1994
	Revente appartement précédent	975 000	148 638	Vente par Monsieur et Madame réalisée le 28 décembre 1994
	Apport personnel versé par chèque de BNP Paribas, Paris	955 000	145 589	Comptes d'épargne

Publié le jeudi 6 décembre 2012, 09:57 - [Accueil](#)

Jérôme Cahuzac a, lui, aussitôt fait ce lien, [écrivait sur son blog](#) : « Un média en ligne prétend pouvoir affirmer que cet argent dissimulé sur un compte en Suisse m'aurait permis de financer de manière illicite mon appartement parisien. » Ce que nous n'avons jamais écrit. Et d'annoncer aussitôt la publication sur son blog « du plan de financement » de cette acquisition ([cliquez sur l'image ci-dessus](#)).

Or ce qu'a publié le ministre sont des éléments transmis par son notaire, dit-il, et comportant plusieurs erreurs grossières : un prêt et le produit d'une revente d'appartement postérieurs à la date d'acquisition du logement, un chèque libellé BNP Paribas alors que cet établissement bancaire n'existait pas à cette époque...

« L'acte d'achat intégral est en cours d'anonymisation et sera publié d'ici quelques heures », écrivait Jérôme Cahuzac le 6 décembre, à l'appui de ces premières indications. Depuis, cet acte n'a pas été publié et aucune réponse n'a été fournie aux erreurs relevées dans le tableau fourni par le notaire.

Alors que certaines somment Mediapart de fournir « des preuves », nous voulons juste souligner le nombre et la gravité des informations que nous avons déjà produites ([le dossier complet est à retrouver ici](#)). Face à des faits, à des documents, à des témoignages, le ministre du budget ne peut en rester au stade des démentis outragés. Sauf à rendre intenable sa situation et, par ricochet, celle du gouvernement dont il est le ministre.

---

## Les sarkocialistes que les montres de luxe ne laissent pas de marbre

Créé le 15-10-2012 à 16h54 - <http://www.challenges.fr/economie/20121015.CHA1969/ces-socialistes-cahuzac-moscovici-drax-fabius-qui-apprecient-les-montres-de-luxe.html>

**Jérôme Cahuzac a révélé, malgré lui, à la suite du cambriolage de son appartement parisien, posséder pas moins de huit montres de collections. Il n'est pas le seul parmi les socialistes.**

Le ministre de l'Économie et des Finances, Pierre Moscovici, et son collègue du Budget, Jérôme Cahuzac apprécient tous les deux les belles montres. (SIPA)

Sur le même sujet

- » [Tout savoir sur le marché de la montre d'occasion](#)
- » [Cresus : les fondements d'une success story horlogère](#)
- » [Les montres rapportent plus à la Suisse que le vin à la France](#)

Le ministre du Budget a été victime, d'un cambriolage dans son appartement parisien le week-end du 6 au 7 octobre dernier. Les malfaiteurs ont défoncé la porte d'entrée de ce logement de 140 mètres carrés situé avenue Pierre Ie de Serbie, dans le XVIe arrondissement. Ils se sont notamment emparés d'une belle collection de montres de marque. D'après [Le Parisien](#), il s'agissait de huit montres de marques parmi lesquelles, [Rolex](#) Jaeger-LeCoultre, Boucheron, Chaumet et Breitling. Le préjudice s'élève à 100 000 euros. "Une valeur surtout sentimentale" a immédiatement précisé l'entourage du ministre, qui cherchait avant tout, à minimiser à tout prix l'importance de ce patrimoine si emblématique.

Car l'hôte de Bercy se serait bien passé de pareille publicité, en pleine discussion budgétaire, et alors que la France est au bord de la récession. Porter des montres de luxe est devenu un véritable tabou. L'affaire de la Rolex de [Nicolas Sarkozy](#) est encore dans tous les esprits de la classe politique. À gauche, on retient aussi les caprices horlogers de Julien Dray, qui a dépensé des centaines de milliers d'euros dans des cadrans haut de gamme. Si bien que rares sont les hommes politiques à s'afficher aujourd'hui avec une montre de luxe au poignet. Pourtant, ils sont nombreux à les collectionner.

### **Moscovici a porté sa première Rolex à 23 ans.**

À Bercy, le ministre de l'Économie et des Finances, Pierre Moscovici est, lui aussi, un amateur éclairé des merveilles issues de la haute horlogerie helvétique. "Ma première jolie montre fut une Rolex Oyster, offerte par ma mère à l'occasion de mon diplôme de Sciences Po en 1980", révélait-il en 2004 dans une interview accordée au *Meilleur des Montres*, le supplément horloger de *l'Express*.

Il arborait alors une "Blancpain avec phases de lune" et rêvait déjà à "une Patek Philippe". Pourrait-il, faire état aujourd'hui, publiquement, de son patrimoine horloger ? "Certainement pas", répond Grégory Pons, l'auteur de l'interview de l'époque, éditeur aujourd'hui du site spécialisé [Business Montres](#). "Le sujet montre+politique est devenu très médiatiquement incorrect", souligne le spécialiste qui rappelle quand même qu'il n'y pas dix ans les hommes politiques affichaient tous des montres haut de gamme.

### **Des collections inavouables ?**

Aujourd'hui, ils sont nombreux à afficher une Swatch pour mieux dissimuler une collection inavouable. C'est la tactique optée par [Laurent Fabius](#), Hubert Védrine, [Jack Lang](#). D'après Grégory Pons, le coffre-fort de Dominique Strauss Kahn renfermerait les marques Patek, Rolex et Cartier tandis que [Lionel Jospin](#) disposerait d'une Reverso. Les politiques intègrent-ils ces chefs d'œuvre de l'horlogerie suisse à leur éventuelle déclaration d'ISF ? Tout dépend du modèle. S'il s'agit de montres de collection, le fisc ne saurait leur faire le reproche d'un éventuel oubli. **Les règles en la matière sont les mêmes que pour les œuvres d'art.**

Reste que pour briguer le fauteuil de Président de la République, mieux vaut ne pas se montrer oublieux. Sans donner plus de détails, Nicolas Sarkozy avait ainsi, en février dernier, précisé posséder pour 100 000 euros de "montres, autographes et objets divers" dans sa [déclaration officielle de patrimoine](#). L'ancien président possède une Rolex, mais aussi une Patek et une Girard Perregaux. Cette dernière est actuellement en révision. "À force de taper du poing sur la table il a fini par abîmer le mécanisme de sa montre, au point qu'elle en est déjà à son deuxième retour de service après-vente", raconte Grégory Pons.

Une mésaventure qui ne risque pas d'arriver à son successeur. [François Hollande](#), bien trop conscient des dommages collatéraux d'un patrimoine horloger, prend bien soin de ne s'afficher qu'avec une montre "normale". Forcément. Une Swatch paraît-il. Une bonne pub pour cette marque... suisse.